

## Accords collectifs : mettre en place une commission de suivi

Déterminer sa composition, son fonctionnement et ses moyens

Code  
**600800**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1247 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**  
20 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

### PUBLIC

Responsables RH – Responsables relations sociales – Directeurs d'établissement

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

### LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert des relations sociales

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

## Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre les modalités pratiques du suivi des accords
- Animer une commission conventionnelle de suivi
- Lister les indicateurs de suivi

## Programme de la formation

Définir la portée juridique, pratique et stratégique de la négociation collective

- Quelles sont les suites d'une négociation ?
- Étude de cas : comment sécuriser juridiquement un accord ?
- Les règles de validation en fonction des parties présentes à la négociation (DS, élus au CSE, salariés mandatés...)
- Le dépôt et la publicité
- La mise en œuvre de l'accord et les enjeux de sa rédaction
- Les risques de désaccord
- Dénonciation d'un accord
- Interprétation judiciaire
- Action en inexécution
- Action en nullité
- Atelier : examen de la jurisprudence

Sécuriser un accord avec une instance de suivi

- La commission prévue par l'accord
- Quelle composition ?
- Quel fonctionnement ?
- Quels moyens ?
- Le suivi par le CSE : attributions, modalités et portée
- La révision d'un accord : rôle de l'instance de suivi
- Jeu de rôle : animer une commission conventionnelle de suivi

Déterminer les indicateurs de suivi

- Le suivi des accords dans la BDESE
- L'architecture légale de la BDESE
- La négociation de la BDESE
- L'utilisation d'indicateurs spécifiques
- Comment définir des indicateurs pertinents ?
- Le partage du diagnostic avec l'instance de suivi
- Atelier : construire un diagnostic à partir d'indicateurs de suivi

Suivre en continu des accords comme levier de la performance sociale

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

## Parmi nos formateurs

...

Philippe Darantiere

Après trente ans d'expérience dans les situations de confrontation à fort enjeu, il est expert en relations sociales et syndicales

